



LES FILMS NCNC

Besoins techniques et logistiques

Note préalable

Le présent document, qui sera annexé au contrat, n'est qu'indicatif et ne traite que des besoins que l'on retrouve d'un projet à l'autre. **D'autres surviennent avant la résidence de tournage puis avant le montage et les projections, de par la nature contextuelle du projet.** D'expérience, ces besoins peuvent être assez variés, d'où la nécessité d'un budget réservé (1000€ ?) et surtout d'une personne de l'organisation disponible pour répondre à nos demandes saugrenues, tout au long du processus (le chargé de production indiqué plus bas).

Il est important que l'organisation partage, malgré les difficultés que cela implique, la nécessité pour nous de retarder certaines demandes techniques le plus tard possible, puisqu'elles sont intimement liées aux décisions artistiques, qui pour certaines n'interviennent qu'après la résidence de tournage. Nous faisons bien entendu notre possible pour fournir le maximum d'éléments le plus tôt possible. Et nous ne nous formaliserons pas si nous vous demandons de décrocher la lune et que vous refusez (après avoir essayé bien sûr!).

D'autres documents vous seront transmis en cours de projet :

- un document actualisé (à plusieurs reprises) des présences et des besoins en termes d'**hébergement et de repas**, incluant les régimes alimentaires spécifiques.
- un **plan du parcours** quelques jours après la résidence d'écriture. Il pourra subir des modifications lors du tournage et vous servira pour les demandes d'autorisations.
- une **fiche « besoins tournage »** quelques jours après la fin de la résidence d'écriture.
- une **fiche « besoins montage-projections »** quelques jours après la fin de la résidence de tournage.

1. Sur l'ensemble des résidences

. Un **médiateur/chargé de production** disponible pendant et entre les périodes de résidence pour tâches diverses : prise de RDV, recherche de contacts, d'informations, d'objets, accueil des habitants et préparation de l'apéritif pendant le tournage de la scène collective, etc.

>> Tentative d'approximation du temps de travail cumulé : 16 demi-journées pendant les périodes de résidence + temps de travail hors résidence (recherches d'informations, demandes officielles, relance des habitants entre l'écriture et le tournage, autorisations d'affichage...).

. Un **régisser technique** de l'organisation disponible tout au long du projet et entre les périodes de résidence.

>> Tentative d'approximation du temps de travail cumulé : 100 heures.

. Une **salle de travail / bureau** pouvant accueillir 7 personnes confortablement, **au cœur du quartier investi**. De préférence au rez-de-chaussée. **Accès internet** indispensable (wi-fi).

>> Il peut s'agir du lieu d'hébergement si la salle est suffisamment grande, distincte de la salle à manger, de la cuisine et des chambres.

2. En amont de la résidence d'immersion

- Penser le lieu de rendez-vous où sera présenté le film: **cinéma** (idéal), bibliothèque, centre culturel, casino, salle d'exposition, etc. **Organiser un rendez-vous** avec leur équipe et la compagnie pendant la résidence d'immersion.
- Demander une **première autorisation générale d'afficher** dans les espaces publics du quartier.
- Nous envoyer une **liste des groupes musicaux** (chorales, harmonies, conservatoire, écoles, groupes de musique) du quartier, avec certains desquels nous vous demanderons de prendre rendez-vous pour la résidence d'immersion.
- Nous envoyer une **liste des associations du quartier, des personnes ressources, un plan précis et toute information** que vous jugeriez utile, étude, archive ou document sur le quartier.

3. A partir de la résidence d'écriture

- **Autorisation d'installer une caravane** au cœur du quartier investi. Le lieu exact sera communiqué lors de la résidence d'immersion. Arrivée électrique nécessaire. Accès internet si possible.
- **Stockage de la caravane** entre les différentes périodes de résidence. Lieu sécurisé et couvert si possible. Dimensions de la caravane : entre 4,90m de long flèche comprise, 2m45 de haut, 2,20m de large. Il peut s'agir de l'atelier de travail mentionné au point suivant.
- **Stockage de notre matériel** (qui arrive avec la caravane et doit être déchargé à ce moment là, et ne sert véritablement qu'à partir du tournage) entre les différentes périodes de résidence. Lieu sécurisé et couvert. Dimensions minimum : 8m2 au sol x 1,5m de haut.

4. A partir de la résidence de tournage

- **Un atelier de travail** au rez-de-chaussée (60m2 minimum), au cœur du quartier investi, où sera dès lors stocké notre matériel et où l'équipe préparera l'affichage.
- Disponibilité du lieu de rendez-vous où sera présenté le film (cinéma...) pour tournage et projections.
- Une échelle 2 pans
- Un ou plusieurs systèmes son, à confirmer.

5. Pour les phases de montage et projections

. **2 bénévoles** tout le long du montage sauf le 1er jour : aide à l'affichage, montage scénographie.

. **1 régisseur son et plusieurs techniciens ou bénévoles** les jours de projection.

· **Autorisations d'afficher dans l'espace public** (nous utilisons une toile (tarlatane) qui ne laisse pas de traces sur les supports, murs, portes, etc.) **ainsi que sur les espaces privés** que nous choisirons. Lorsque cela est possible, nous souhaitons laisser vivre les photos à l'endroit où elles ont été affichées, après notre départ.

· Un **système de diffusion vidéo** (lecteur DVD ou ordinateur + écran + enceintes + câbles adéquats) pour diffuser un reportage sur le NCNC dans le hall du cinéma pendant l'attente du public.

Communication et billetterie

· **Le public doit être invité à voir la PROJECTION d'un FILM NCNC, sans donner de détails qui révéleraient la véritable nature d'un film NCNC.**

L'effet de surprise est l'un des éléments clés du projet, c'est pourquoi nous demandons que ne soit faite aucune référence aux modalités de la projections et que des mots tels que PARCOURS, BALADE, SPECTACLE, ITINERANT, DEAMBULATION soient proscrits.

Merci de bien vouloir nous faire valider votre communication. Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider à les rédiger.

· Nous fournissons l'affiche du film après le tournage.

· **Une billetterie avec réservation pour la gestion du public** : 40 personnes environ par projection, 4 projections par jour, espacées de 30 à 45 min. Nous consulter impérativement avant de fixer les horaires.

· Il est indispensable que les **participants** au projet (prêt d'espaces, figuration, participations diverses) aient tous **accès gratuitement** aux projections, en réservant auprès de l'organisation à partir d'une invitation qui leur sera remise par la compagnie. Ces participants peuvent être nombreux, une centaine.

Accueil, hébergement, repas

1. Equipe

. **Hébergement et repas chauds** pour l'ensemble de l'équipe sur l'ensemble des résidences.

>> *Pour être en immersion maximum dans le territoire, l'équipe souhaite être hébergée et nourrie dans le quartier investi. Nous préférons un appartement sommairement meublé mais au cœur du quartier à un hôtel. L'hôtel n'est pas pratique et très cher sur de si longues périodes (entrées sorties, liberté, etc.). Nous consulter.*

>> *Le restaurant est rarement une bonne solution pour les repas (horaires fixes, etc). Nous préférons des repas livrés ou quelqu'un qui cuisine dans le lieu d'hébergement.*

. **Régimes alimentaires** : 1 allergique aux fruits de mer, sans olives et sans porc sur toutes les résidences + 1 végétarien à partir de la fin de la résidence d'écriture. Informations détaillées dans le document sur les présences.

2. Participants

. Il y a souvent une personne, un habitant, qui est très impliqué et présent tout au long du tournage. Si c'est le cas nous vous demanderons de prendre en charge certains de ses repas lors de la résidence de tournage.

. Les jours des projections : **repas du soir pour les participants et musiciens** intervenants dans le parcours (entre 10 et 20).

. Organisation et prise en charge d'un **apéritif offert aux participants après le tournage** de la scène collective, et d'un autre apéritif offert aux participants **le soir du dernier jour de projections**.

Pour toute question, veuillez contacter Jérôme Devaud

jerome@melando.org

04 34 81 26 09 ou 06 33 24 85 64